

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est soumis à l'enquête publique :

Adresse du bien : AVENUE PERE DAMIEN 29 - AVENUE PERE DAMIEN 31 - RUE FRANÇOIS GAY 276

Demandeur : AGNES SCHOOL REPRESENTEE PAR MONSIEUR MARCO SIGNORE
RUE LOUIS HAP 143 - 1040 ETTERBEEK

Objet de la demande : - Permis d'urbanisme :

CHANGER L'AFFECTATION DES GARAGES AU -1 EN ESPACE RECREATIF SPORTIF ET DES 2EME ET 3 EME ETAGES D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENT EN UN EQUIPEMENT SCOLAIRE ;

MODIFIER LE PERMIS D'URBANISME REF.19/ECO/1828064 : PREVOIR DES SANITAIRES ET DES VELOS DANS LE LOCAL A VELOS EXTERIEUR ET CHANGER LE MATERIAU DE LA CAGE D'ESCALIER ;

INSTALLER DES ARCEAUX A VELOS EN PLEIN AIR DEVANT LE LOCAL A VELOS

Nature de l'activité principale : EQUIPEMENT D'INTERET COLLECTIF ET DE SERVICE PUBLIC

Zone : PRAS : ZONE DE PARCS + ZONE ADMINISTRATIVE + ZONE D'HABITATION
PPAS : N° II/5 –A.R. 05/09/1991

Motifs principaux de l'enquête :

- ART. 188/7 MPP À LA DEMANDE D'UN PRAS, D'UN RRU, D'UN PPAS, D'UN RCU
- RAPPORT D'INCIDENCES – ART. 175/20 - MPP - ENQUÊTE DE 30 JOURS : ART. 175/15 - PROJET SOUMIS À RI AU VU DE L'ANNEXE B :
24) EQUIPEMENTS D'INTÉRÊT COLLECTIF OU DE SERVICE PUBLIC DONT LA SUPERFICIE DE PLANCHER DÉPASSE 1.000 M², EXCEPTION FAITE DE LA SUPERFICIE DE PLANCHER ÉVENTUELLEMENT OCCUPÉE PAR DES ESPACES DE STATIONNEMENT POUR VÉHICULES À MOTEUR, OU DONT LES INSTALLATIONS COUVERTES ET À L'AIR LIBRE OCCUPENT PLUS DE 5.000 M² DE SUPERFICIE AU SOL
- APPLICATION DE LA PRESCRIPTION GÉNÉRALE 0.7.2. DU PRAS (ÉQUIPEMENTS DONT LA SUPERFICIE DE PLANCHER DÉPASSE LA SUPERFICIE DE PLANCHER AUTORISÉE PAR LES PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES DE LA ZONE)
- APPLICATION DE LA PRESCRIPTION GÉNÉRALE 0.12. DU PRAS (MODIFICATION (TOTALE OU PARTIELLE) DE L'UTILISATION OU DE LA DESTINATION D'UN LOGEMENT OU DÉMOLITION D'UN LOGEMENT)
- ART. 126§11 DÉROGATION À UN PPAS

L'enquête publique se déroule du 11/08/2025 au 10/09/2025.

La réunion de la Commission de Concertation est fixée au 18/09/2025 à la maison communale, Avenue Charles Thielemans 93, 1150 Bruxelles.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/>
réf. 19/ECO/1982257

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier complet de la demande peut être consulté à l'Administration communale (service Urbanisme - 2^{ème} étage) : du lundi au vendredi : entre 09h00 et 12h00 sur rendez-vous.

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues à l'administration communale le mardi et le jeudi matin entre 09h00 et 12h00 sur rendez-vous.

Les rendez-vous se prennent par téléphone au n° 02/773.06.36 ou via le lien <https://urba1wsp.simplybook.it/v2/>

Les observations et réclamations au sujet de ce dossier peuvent être adressées :

- par mail à l'adresse suivante : concertation@woluwe1150.be ;
- par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : Avenue Charles Thielemans 93, 1150 Bruxelles, au plus tard le 10/09/2025 ;
- au besoin, oralement, pendant l'enquête publique, auprès de l'agent désigné à cet effet, à la Maison communale, le mardi et le jeudi entre 09h00 et 12h00 sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à être entendue par la Commission de Concertation.

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 7 jours avant la séance de la commission.

A Woluwe-Saint-Pierre, le 04 JUIL. 2025


La Secrétaire communale,
Florence van LAMSWEERDE



Le Bourgmestre,

Benoît CEREXHE